

MINISTÈRE  
DES  
COLONIES

SECRETARIAT  
ET  
CONTRESEING  
1<sup>re</sup> Section

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Paris, le 19 JUIL 1920 191

n<sup>o</sup> 1987

NOTA : Les réponses doivent  
être adressées au Ministre et  
porter l'indication ci-dessus.

LE MINISTRE DES COLONIES

à Monsieur *Cartailhac* (*Edmond Philippe Gaudin*)

*Membre correspondant de l'Institut de France*  
*à Boulogne*

Le Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur appelé  
*à nouveau*  
à statuer sur votre candidature à une décoration coloniale  
en a ajourné l'examen jusqu'au jour où vous vous serez  
mis en règle avec la Grande Chancellerie pour le port de  
décoration, *l'Épave de la Catholique et le St Jacques de Portugal*  
dont vous êtes déjà titulaire.

J'ai l'honneur de vous prier, en conséquence, de vou-  
-loir bien remplir les formalités nécessaires indiquées  
sur l'imprimé ci-joint pour être autorisé à porter *les*  
distinctions honorifiques qui figurent sur votre état  
des services comme vous ayant été conférée antérieurement  
et de me faire connaître la date à laquelle votre demande  
aura, à cet effet, été adressé à M. le Général Florentin  
afin de me permettre de lui adresser à nouveau la proposi-  
-tion formulée en votre faveur.

Pour le Ministre et par ordre :  
et par Délégation du Chef de Service  
Le Chef de Bureau  
du Secrétariat et Du Contresing.

*Clément*

